

MISE EN LIGNE LE 09-11-2023

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.169

L'an deux mille vingt-trois, le 7 Novembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 Octobre 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 Octobre 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry REGISTER, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Julien DURESSAY représenté par M. Patrick MARENGO
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Didier SIMONNET
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Gilbert THULEAU
M. Gérard FILOCHE représenté par M. Philippe CUSSAC
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Philippe CAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 32

M. Raynald RIMBAULT a été élu secrétaire de séance.

OBJET : CANDIDATURE DE LA VILLE DE ROYAN À L'APPEL À PROJETS « PATRIMOINE ÉCRIT 2023 » POUR UNE OPÉRATION DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DE LA MÉDIATHÈQUE

RAPPORTEUR : Mme DAVID

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de la politique documentaire de la médiathèque de la Ville de Royan, il est proposé de candidater à l'appel à projet « Patrimoine écrit 2023 », pour une opération de signalement des collections patrimoniales de la médiathèque, en intégrant le dossier de candidature régional porté, à l'invitation du Ministère, par ALCA-Nouvelle Aquitaine.

Le référencement des livres antérieurs à 1830 et des manuscrits de la médiathèque sera opéré par deux chargés de catalogage recruté par ALCA.

La mission, d'une durée de quatre semaines, aura lieu pour partie sur site (deux semaines) pour les livres et à la Méca, siège de l'ALCA, (deux semaines) pour les manuscrits. Le détail des modalités organisationnelles fera l'objet d'une convention entre la Ville de Royan et ALCA.

À ce titre, la Ville s'engage à donner suite au règlement de 20% du coût total de l'opération évalué à 5 000 euros, soit la somme de 1000 € toutes charges comprises, dans l'attente de l'attribution d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) demandée à la hauteur maximale, soit 80% hors taxe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de candidater à l'appel à projet « Patrimoine écrit 2023 », pour une opération de signalement des collections patrimoniales de la médiathèque, en intégrant le dossier de candidature régional porté, à l'invitation du Ministère, par ALCA-Nouvelle Aquitaine,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 09 novembre 2023

Le secrétaire de séance,



Raynald RIMBAULT